

## CITOYENS DES MUNICIPALITÉS MEMBRES

### Accès écoulés

En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023  
(mise à jour 14 avril 2023)

Les citoyens des municipalités membres ont droit à 3 accès gratuits par année civile par adresse pour certaines matières.

Une fois les 3 accès écoulés, les frais suivants s'appliquent jusqu'à la fin de l'année civile pour la disposition des matières visées :

Types de matériaux	Dimensions du chargement	Prix*
Matériaux de construction	0 à 75 pi <sup>3</sup>	50,00 \$
	76 à 150 pi <sup>3</sup>	100,00 \$
	151 à 225 pi <sup>3</sup>	150,00 \$
	226 à 300 pi <sup>3</sup>	200,00 \$
Asphalte / Béton / Briques / Pierres	0 à 75 pi <sup>3</sup>	50,00 \$
Bardeaux d'asphalte / Traverses de chemin de fer	0 à 75 pi <sup>3</sup>	100,00 \$
	76 à 150 pi <sup>3</sup>	200,00 \$
	151 à 225 pi <sup>3</sup>	300,00 \$
	226 à 300 pi <sup>3</sup>	400,00 \$

\*Détails sur les prix de disposition :

- Les prix indiqués incluent les taxes.
- Les prix sont sujets à changement sans préavis.
- Les paiements doivent être effectués par carte débit ou par carte de crédit.

Les horaires, les tarifs et la liste des matières acceptées et refusées sont accessibles à [www.compo.qc.ca/ecocentres](http://www.compo.qc.ca/ecocentres).